

ERRATA DE L'ARTICLE : LES JUIFS A LYON.

Une erreur involontaire s'est glissée à la 20^e ligne de la page 263 : au lieu du nom *Mathilde*, lisez *Clotilde*. En effet, Mathilde, fille de Louis-d'Outremer, vécut au milieu du dixième siècle et épousa Conrad-le-Pacifique. (Voir l'*Essai historique* du baron de Gingins-Lassarraz, sur la *Souveraineté du Lyonnais*, *Revue du Lyonnais*, tome II, page 353).

Du reste, le point d'histoire relatif aux droits de Clovis sur Lyon mérite quelques éclaircissements. Le P. Ménéstrier, dans le quatorzième livre de son *Histoire consulaire*, dit : « Le premier de nos rois qui ait acquis quelques droits sur Lyon est Clovis, qui, ayant épousé Clotilde, fille de l'un des rois Bourguignons, entra en droit de demander le patrimoine et l'héritage de la reine, son épouse, dont la dot ne pouvait être qu'une partie du royaume de Bourgogne. »

Après cette union, et pour venger la mort du père de Clotilde, assassiné par Gondebald, Clovis défait l'armée de celui-ci, s'empare des deux Bourgognes, et par un traité cède à Théodoric, roi des Ostrogoths, toute la partie de cette conquête, située au-delà du Rhône et de la Saône, du côté des Alpes. C'est ainsi que Clovis se rendit maître de Lyon, sur lequel Clotilde ne lui avait apporté que des droits sans exercice. Childebert, l'un des fils de Clovis, et la reine Ultrogothe, sa femme, fondèrent dans notre ville le grand Hôtel-Dieu.

21^e ligne de la page 248, au lieu de : *supporter les époques*, lisez : *supputer les époques*.

18^e ligne de la page 258, au lieu de : *gardé par les Israélites*, lisez : *gardé sur les Israélites*.

1^{re} ligne de la page 263, au lieu de *VIX*, lisez : *IX*.

30^e ligne de la page 263, au lieu de *catholique*, lisez *chronologique*.

A la dernière ligne de la note de la page 331, au lieu de : *entre les nations*, lisez : *avec les nations*.

